



L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE

Le déroulement de l'épreuve

■ Conditions de passage

Vous devez être âgé au minimum de **15 ans dans le cadre de l'AAC** (apprentissage anticipé de la conduite), de **16 ans pour le permis A1, ou de 17 ans dans les autres cas**. Le jour de l'examen, vous devez présenter votre **pièce d'identité et votre convocation**.

■ Déroulement

L'examen comporte **40 questions** proposant chacune 2 à 4 possibilités de réponses (notées A, B, C, D).

Certaines questions sont sous forme **vidéo**. Celle-ci est jouée une fois, puis la question apparaît à la fin de la vidéo. Il est donc essentiel d'être bien attentif et, comme en situation de conduite, de regarder partout !

Une question attend au moins une réponse, plusieurs propositions peuvent être correctes, mais il y en a **au moins une de fausse**.

■ Consignes

Le candidat est le **conducteur de la voiture** d'où les photos ou vidéos sont prises.

Sauf indication contraire, il est **titulaire d'un permis de conduire qui n'est plus probatoire** et circule à une vitesse proche de la limite autorisée.

Dans les situations de dépassement, il roule plus vite que la voiture dépassée (20 km/h environ) et les véhicules qui le dépassent roulent évidemment plus vite que lui.

■ Résultats

Il faut au minimum **35 bonnes réponses** (soit 5 fautes maximum) pour réussir l'examen du code.

Lors de votre formation, n'hésitez pas demander **conseil à votre enseignant, ainsi que l'évaluation de votre niveau** avant de passer l'examen.

Le résultat est inscrit dans le dossier du candidat.

■ Validité

Le code est **valable 5 ans** dans la limite de 5 épreuves pratiques.